Société SARL CARALP AUTO

600 RUE DE L'ORMIERE ZA DE L'ORMIERE 31380 MONTASTRUC LA CONSEILLERE

DOSSIER FISCAL

AR COMPTA EXPERT

27 AVENUE MERCURE

31130 QUINT-FONSEGRIVES 0561637307

Page 18



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01102018 et clos le 30092019	Regime simplifie d'imposition x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entre	eprises de transport maritime), cocher la case
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
	600 RUE DE L'ORMIERE
Société SARL CARALP AUTO	ZA DE L'ORMIERE
SIRET 7 5 3 9 4 2 8 4 6 0 0 0 2 7	31380 MONTASTRUC LA CONSEILLER
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer	cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identificat	ion de la société mère:
	SIRET
B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice d	
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	O Bénéfice imposable à 28% Déficit
Bénéfice imposable à 15%	
2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 15% Résultat net	de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
PV à long terme Autres PV	PV à long terme PV exonérées (art.
imposables à 19% imposables à 19%	imposables à 0% 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles o	u implantées en zones d'entreprises ou zones franches
Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, a	art. 44 sexies-0 A Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies Zone franche d'activité, art.	44 quaterdecies Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 Zones franches urbaines - Terri	
sexdecies Bénéfice ou déficit exoné	art 44 octies A
Société d'investissement immobilier cotée (indiquer + ou - selon le ca	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 2	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à	la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue	avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité
territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire c E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	. Hotice de la declaration il 2005)
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du	groupe pour souscrire Nom
la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale c	e l'entité désignée NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la socie	été tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de	a société tête de groupe
	a societe tete de groupe NIF
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON	Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématér	ialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématér de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le s	les informations utiles pour teledeclarer sur le site www.impots.gouv.fr. ite www.impots.gouv.fr.
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
AR COMPTA EXPERT	Nom et duresse du consen.
27 AVENUE MERCURE	
21120 OHINT FONCECRIVES	
31130 QUINT-FONSEGRIVES <i>Tél</i> : 0561637307	Tél:
OGA/OMGA Viseur conventionné Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 09/01/2020 Lieu MONTASTRUC LA CONSEILLERE
	Qualité et nom du signataire: CARALP JEAN-PAUL
No. #	CED AND
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature GERANT 18. préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1 et panvier 201 et ayant cesse en 2016, préciser le taux or impos sur les societes applique les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).



Formulaire obligatoire (article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD 2019

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS I	ET PARTS	SOCIAL	ES, AINSI	QUE	DES REVENUS	ASSIMILES DIS	STR	BUE	S		
Montant global brut des distributions (1 payées par la société elle-	même a		payées	par un	établissement char	gé du service des titre	es		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations of	ou avantage:	s dont la	société ne de	ésigne	e pas le (les) béné	ficiaire(s) (2)		С			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associ interposées	iés, actionna	ires et po	orteurs de pa	rts, s	oit directement, s	oit par personnes		d			
Montant des distributions								е			
autres que celles visées en (a),								f			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)								g			
(1)								h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40	% prévu au	2° du 3 (de l'article 1	58 du	CGI (4)			i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de	40 % prévu	ı au 2° d	u 3 de l'artic	le 15	8 du CGI			j			
Montant des revenus répartis (5)						Total	(a à	h)			
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX ME	MBRES DE	CERTA	INES SOCI	ETES	S						
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CQ	Pour les S.A.R.L.	chaque	associé, gér	ant o	u non, désigné co	etenue pour l'assie ol. 1 à titre de trait tres rémunérations	emer	nts, (émolume	ents, indemnités,	
* SARL, tous les associés ;	des sommes ve	ersée	es:								
 * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, 	e représentation, e déplacement.	prof	fessi	e frais onnels a és dans	utres que les						
gérants ou coparticipants 1	à chaque associé en toute pro- priété ou en usufruit 2	versement à été effectué.	émoluments et indemnité proprement dits. 4	śs	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements. 6			nités nires.	Rembour- sements. 8	
Cf état annexe											
								_			
J DIVERS		. ,									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas o	le gerance li	bre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre es	t insuffisant	ioindre	un état du m	ême	modèle)						
7.2.1.2020 2.2010 1.1.20 2.1.1.2021.1.2110 761 66 66 66 66		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	στατ αα								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRI	SES PLAC	EES SO	US LE REG	IME :	SIMPLIFIE D'IN	IPOSITION					
REMUNERATIONS						A LONG TERM	E IIV	1PO	SEES A	15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comp	rises dans le	s	N			à l'ouverture de l'			02207	10 /0	
DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a) MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b	n)		N	1VLT	réalisée au cours	de l'exercice					
	-,		N	1VLT	restant à reporter						

30/09/2019

Désignation de l'entreprise : Société SARL CARALP AUTO

RÉMUNÉRATIONS NETTES VE	Pour les S.A.R.L. Nombre de parts	Sommes	s versées, au cours associé, gérant ou	de la période rete non, désigné col. es de frais ou autre	nue pour l'assiette 1 à titre de traiteme es rémunérations d	de l'impôt sur les : ents, émoluments, le ses fonctions da	sociétés, à indemnités, ns la société.
 SARL - tous les associés; SCA - associés gérants; SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, 	sociales appartenant à chaque associé en toute pro-	Année au cours de laquelle le versement à été	à titre de traitements émoluments et indemnités	à titre de frais d	tant des sommes vereprésentation, de déplacement.		professionnels visés dans les
gérants ou coparticipants	priété ou en usufruit	effectué.	proprement dits.	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour- sements.
CARALP JEAN PAUL							-
	2 450	2018	3 000				
ALBRECHT CHRISTOPHE							
	2 000	2018	3 320				
FERRAND MELANIE							
	550	2018					
CARALP JEAN PAUL							
	2 450	2019	1 600				
ALBRECHT CHRISTOPHE							
	2 000	2019	2 800				
FERRAND MELANIE							
	550	2019					
CARALP JEAN PAUL							
	2 000	2019	8 100				

bis	du Code Général des Impôts)									
Γ	Désignation de l'entre	eprise <u>Société SA</u>	RL	CARALP AUTO						Néant	*
A	Adresse de l'entrepris	se <u>600 RUE DE L'OR</u>	MIE	RE		31380 M	IONT	ASTRUC LA C	ONSE	EILLERE	
N	Numéro SIRET *	7 5 3 9 4 2 8	4 6	0 0 0 2 7							
Ι	Ourée de l'exercice en	n nombre de mois * 1 2]	Durée de l'exerci	ce pré	cédent * 1 2					
								Exercice N clos 1		Exercice N-1 cle 3 0 0 9 2 0	
		ACTIF		Brut	Aı	mortissements - Provi	sions	Net 3		Net 4	
E	Immobilisations	Fonds commercial *	010	1	012			3		-	
SILIS	incorporelles	Autres *	014	72	016		72				
MOF	Immobilisations of		028	46 942	030	41		5	212	7	714
\mathbf{F} IM	Immobilisations f		040	1 020	042				020	1	
ACT		Total I (5)	044	48 035	048	41 8	303	6	232	8	734
	Matières premie en cours de pro	ères, approvisionnements,	050	558	052				558		368
Γ	Marchandises *		060		062						
LAN	Avances et acomp	ptes versés sur commandes	064		066						
IRCU	Créances	Clients et comptes rattachés*	068		070						
TF CI	(2)	Autres * (3)	072	4 503	074			4	503	2	451
ACT	Valeurs mobilière	es de placement	080		082						
	Disponibilités		084	1 094	086			1	094	1	056
	Charges constatée	es d'avance *	092		094						45
		Total II	096	6 155	098			6	155	3	919
		Total général (I+II)	110	54 190	112	41 8	303	12	387	12	654
			PAS	SSIF				Exercice N NET 1		Exercice N- NET	·1 2
	Capital social ou	individuel *					120	1	000		000
	Ecarts de réévalu	ation					124				
PRES	Réserve légale						126				
PROF	Réserves régleme						130				
NUX I	Autres réserves (c	lont réserve relative à l'achat d'o d'artistes vivants *	euvre	s originales 1	31		132				
\mathbf{NPIT}_{I}	Report à nouveau	ı					134	(29	242)	(58	259)
C/	Résultat de l'exer	cice					136	7	753	29	017
	Provisions réglen	nentées					140				
						Total I	142	(16	488)	(24	242)
	Provisions pour r	isques et charges				Total II	154				
	Emprunts et dette	es assimilées					156	3	776	11	857
S (4)	Avances et acomp	ptes reçus sur commandes en co	urs				164				
ETTF	Fournisseurs et co	omptes rattachés *					166	13	890	7	648
D	Autres dettes (do	nt comptes courants d'associés d	le l'exe	ercice N : 10	59	4 729	172	11	210	17	390
	Produits constaté	s d'avance					174				
						Total III	176	28	876	36	895
	D	iliantiana firanciana		Total g	énéra	al (I + II + III)	180	12	387	12	654
VOIS	(1) Dont immobi d'un an	ilisations financières à moins	193		(4)	Dont dettes à plus			195		
$\mathbf{E}^{\mathbf{N}}$	(2) Dont créance	=	197		(5)	ou créées au cours	de l'ex	obilisations acquises	182		
R	(3) Dont compte	es courants d'associés	199			Prix de vente hors '		des immobilisations	184		

		(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EX	ER	CICE (en liste) DGI	FiP N	° 2033-B 2019 Page 22
		ulaire obligatoire (article 302 Septies Désignation de l'entreprise <u>Société SARL CARALP AUTO</u> A - RÉSULTAT COMPTABLE	L3	Exercice N clos le	Exe L3	Néant * rcice N-1 clos le 0 0 9 2 0 1 8
İ		Ventes de marchandises * dont export 209	210			22
	D'EXPLOITATION	Production vendue biens et livraisons 215	214 218	110 140		132 232
)OIT	Production stockée * (Variation du stock en produits finis et en cours de production)	222	110 110		102 202
	XPL	Production immobilisée *	224			
	SDT	Subventions d'exploitation reçues				
	UIT		226			
	PRODUITS	Autres produits	230	1 197		9 026
ŀ	Ь	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	111 337		141 258
		Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234			
		Variation de stock (marchandises) *	236			
N	z	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238	3 836		7 438
KA	CT.	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240	(190)		(303
LA	OITA	Autres charges externes *: (dont crédit bail : - immobilier)	242	67 795		81 877
)E	D'EXPLOITATION	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 077)	244	1 371		2 714
Ţ		Rémunérations du personnel *	250	26 954		21 815
AK L	GES	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	412		6 607
J	CHARGES	Dotations aux amortissements *	254	2 502		4 323
ONSERVER	٥	Dotations aux provisions	256	2 001		1 020
KV		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259	262	0		
SE		Autres charges dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260	202	Ü		
Ž		Total des charges d'exploitation (II)	264	102 681		124 472
V	1	- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	8 656		16 786
KE	DIVERS	Froducts intancers	280			
AI		Produits exceptionnels (IV)	290 294			13 459
ZMPL	T CHARGES	Charges financières (V) Charges dont amortissement des souscriptions dans des 347	300	498 405		1 227
$\langle E \rangle$	PRODUITS ET	exceptionnelle PME innovantes (art 217 octies) Output		403		
E_{λ}	PRO	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306			
ľ	2	- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)	310	7 753		29 017
Ī	В	3 - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	7 753	314	
Î		Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316			
		Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	suc	Provisions non déductibles *	322			
	Réintégrations	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not) Divers*, dont intérêts excéden-	324			
	éinté	taires des cptes-cts d'associés L'47 liquidatives sur OPCVM* L'40 Fraction des lovers versés dans le cadre d'un crédit bail (Part de lovers dispensés	330			
	~	immobilier et de levée d'option de réintégration) Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	251 998			
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
İ		Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	- 1	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987 Zones restructuration de la défense (44 tendecies) 127	Zones d lisation (44 quind	de revita- rurales lecies) 138	342	
	Déductions	Reprise d'entre- prises en diffi- culté (44, sexies A) Jeune entreprise innovante 989 Bassins d'emploi a redynamiser en d'entreprise innovante (44, sexies A) 991 991	(art 44 un			
)éduc	Divers ZFA University (44 quaterdecies) 345 Universities ments outre-mer 344 Créance due au report en arrière du déficit 346	à dynan	surbains niser-BUD sexdecies) 992	350	
	Ι	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				
ļ	_	ÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	7 753	354	
dno	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356			
Cegid Group	Dé	Déficits antérieurs reportables : *			360	7 753
()		ÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372	

Formula	aire obligatoire (article	e 302 Septio	es Dé	signat	ion o	de l'er	treprise :	Sc	ciét	é Si	ARL	CAI	RALP A	UTO							Néant	*
A bi	is du Code Général de	• ′		,	Vale	ur bri	ite des		Augmei				Diminut			Valeur i			Réé	valua	ıtion lé	gale *
	ACTIF IM	IMOBI	LISÉ				xercice		.rug				2	10115		a fin de l			Valet bilisa	ır d'o	rigine d en fin d	es immo- 'exercice
Imm	obilisations	Fond	s commercial	400				402				404			406							
inco	orporelles	Autre	es	410			72	412				414			416			72				72
lles	,	- Terrair	ıs	420				422				424			426							
pore	Con	structi	ons	430				432				434			436							
s cor	Installat	ions te	chniques ge industriels			35	636	442	2			444			446	6 35 63		536			35	636
ation	Installa	tions g	énérales divers	450			307	452				454			456			307			11	307
bilisa	Matérie			460				462				464			466							
Immobilisations corporelles	Autres in			470				472				474			476							
	mmobilisati			480		1	020	482				484			486		1 (120			1	020
	TOTAL 490					48		492				494			496	1)35				035
	A B.4			470		70	033	472				474		D:		ı					40	033
			AMORTISSAB	LES			ant des ai début de			Aug		tions exerci	: dotations ce		rents au	: amort x élémen tif et rep	its sort				amortis l'exerc	sements ice
	Immobilis	ations	incorporelles			500			72	502				504				50	6			72
es	Illinooms		rains			510				512				514				51				- / -
orell			ructions			520				522				524				52				
corp			ns techniques tillage industr	. 1		530		30	928				1 795	_							32	723
tions	Installatio	ns gén	tillage industr érales, agence	nels ement		540		8	300	532			707					53			9	007
ilisa	Installations générales, agencements amenagements divers Matériel de transport						Ö	300	542			707						-		9	007	
Immobilisations corporelles	Matériel de transport Autres immobilisations corporelles					550				552				554				55				
Ä	Autres III	шооп				560		2.0	201	562			0 500	564				56	+		4.1	0.0.0
			TOTA			570	10% 15%		301	572	icac à l'	TS 16	2 502 % pour les e					57	6		41	803
III	PLUS-VA	LUES	, MOINS-VA	ALUE	S								ême modèle		scs a rik)							
mis re	re des immobilis cédées virées le poste à poste ses hors service éintégrées dans patrimoine priv	ou.	1				2				3				4				5			
y_co	mpris les prodi propriété indus	iits _													<u> </u>				— ₁			
s.			6	-			7				8				9				10			
Immobilisations	Valeur d'act	if *	Amortissements	*	V	aleur r	ésiduelle	P	rix de cess	ion *					I	Plus ou moi	ins-value	es				
ıobilik	①		2			(3)		4				terme * 5)				Lo	ng tern	1e	I		
Imn															19 % (6) 1	15 % ou	12.8 %	7		0 %	8
1																						
2																						
3																						
4																						
5																						
6																						
7																						
8																						
9																						
10																						
TOTAL	578		580		582			584			586			581		58	87			589		
Plus-v	alues taxables à	19 % (1)	5	579			I	Régularisa	tions	590			583		59	94			595		
	at net de la conc													59	91							

TOTAL

596

597

599

585

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

⁽¹⁾ Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



$RELEV\'{E} DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS D\'{E}ROGATOIRES - D\'{E}FICITS REPORTABLES - CR\'{E}DITS D'IMP\^{O}TS$

	Formulaire obligatoi A bis du Code Go	re (article 302 Sep néral des Impôts)	ties	Désignation de	e l'entre	prise :	S	ociété	é S	ΑF	L CARALP AU	ΓΟ					Néar	nt
	I RELE	VÉ DES P	ROV	/ISIONS - AMORT	ISSEN	MENTS D	ÉRO	OGATOIF	RES									
	A	NATURE D	ES P	ROVISIONS	N	Montant au de l'exer					GMENTATIONS : tions de l'exercice	r	DIMINUTION eprises de l'exer			Montant à la fin de l'exercice		cice
		Amortiss	emer	nts dérogatoires	600				602			604			606			
	Provisions réglementées	Dont majo de 30 %	ratio	ons exceptionnelles	601				603			605			607			
	regressione		visio	ons réglementées	610				612			614			616			
	Provision	s pour risqu	es et	charges	620				622			624			626			
7 /		Sur i	mmo	obilisations	630				632			634			636			
TAL	Provisions	Sur st	ocks	et en cours	640			642	2			644 646						
LA	pour dépréciation	Sur client	s et c	comptes rattachés	650				652	2			654 656					
EC C		Autres prov	isior	ns pour dépréciation	660			662			664 66			666				
ロロ				TOTAL	680				682	684					686			
7	B MOUVE	MENTS AFI	FECT	ANT LA PROVISION DÉROGATOIRES	POUR AMORTISSEMENTS				Т	T	VENTILATION D						S A	
FAK				Dotations	Reprises				1	ľ	PAYER NON D	CTIBLES POUR suffisant, joindre						
LK	Immob. incor	porelles	700		705				1	1	Indemnités pour co			ntes				
IN	Terrains		710		715			1	2	charges sociales et	11500	ies corresponda						
ICV1	Constructions								1	3								
2		nst. techniques natériel et outillage						735										
CA	Inst. générale agenc. am. di		740		745				1	5								
IK	Matériel de transport		750		755					6								
FLA	Autres immole corporelles	oilisations	760		765	5				7								
C.M.	Т	OTAL	770		775	5				Т	otal à reporter ligne 32	22 d	u tableau n° 203	3 B	780			
LA	II DÉFI	CITS REPO	ORT	ABLES						Ш	DÉFICITS PROV	'EN	ANTS DE L'AP	PLIC	ATION	I DU 2	09C	
	Déficits resta	nt à reporter	au t	itre de l'exercice préc	édent	(1) 9	82	31 3	12	R	ésultat déficitaire relevant	t de l'	article 209C du CC	βI		995		
	Déficits impu	tés				9	83	7 7	53	D	éficits étrangers des PME anto	érieur	ement déduits (art. 20	9C du C	GI)	996		
	Déficits repor	tables				9	84	23 5	59									
	Déficits de l'e	xercice				8	60											
ı	Total des défi	cits restant	à rep	orter		8	70	23 5	59									
	IV DIV																	
	Primes et coti							381										
	Cotisations po	ersonnelles	oblig	atoire de l'exploitant	*									380				
	N° du centre													388				
	Montant de la													374				028
				e sur biens et services		immobilis	satio	ons)						378			13	577
				rsonnels de l'exploita										399				
		-									CGI pour l'entreprise			398				
	Montant de l' cadre de l'arti	tant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le e de l'article 217 octies du CGI											le	397				

DGFiP N° 2033-E-SD 2019

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)



Désignation de l'entreprise: Société SARL CARALE	P AU	JTO)										N	Véant	2	*
Exercice ouvert le: 01/10/2018 et clos	le:	30,)/09	9/20	19				Du	rée en	nombre d	e mois			1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS															-	
Effectif moyen du personnel *:												376				
dont apprentis												657				
dont handicapés												651				
Effectifs affectés à l'activité artisanale												861				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE													•			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	S											108				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées												118				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles	s si rat	ttaché	nées à	ù une a	ctivité n	ormale	et courante	e				119				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges												105				
											TOTAL 1	106				
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée												<u>'</u>	'			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur	opéra	ations	ıs fait	tes en c	commur	1)						115				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles aya	ınt con	ncour	ru à s	sa form	nation							143				
Subventions d'exploitation reçues												113				
Variation positive des stocks												111				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée												116				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d	i'explo	oitatio	ion									153				
											TOTAL 2	144				
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)																
Achats												121				
Variation négative des stocks												145				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances												125				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilis convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une con	sations ention	s corp on de	porell e loca	lles mis	ses à dis e plus d	position e 6 moi	n dans le ca	adre	e d'un	e		146				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée												133				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur	opérat	tions	s faite	es en c	ommun)						148				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production im	mobili	lisée d	décla	arée								128				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements affére cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une con-							es à disposit	tion d	dans le			135				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporell	les si r	rattac	chées	s à une	activité	norma	le et coura	inte				150	-			
											TOTAL 3	152				
IV- Valeur ajoutée produite													T			
Calcul de la valeur ajoutée							(t	total	l 1 + t	otal 2 -	total 3)	137				
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires no	os 133	30-CV	VAE-	E-SD po	our les n	nulti-éta	ablissemen	nts et	t sur l	es		117	Τ			
formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		4. •														
Cadre réservé au								220	CYL	E CD)	•11					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens c compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors disp	de ia C pensés	cval s du d	AE (ci dépô	it du fo	otice au ormulai	re n° 1	iaire n° 13 330-CVAI	330- E-SI	-CVA D	.E-SD),	veuillez					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020															
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	22				Effectifs	au s	sens d	e la CV	'AE *	023				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)								T	026							
Période de référence 0)24							\dagger	160							
Date de cessation								+	186							
								1	1							
1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur aj Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des sals										on des effec	tifs.					

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2019

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

Ν°	de	dépôt	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	$\overline{/}$
	2

(1) Néant = *

	EXERCICE CLO	S LE	3 0 0 9	9 2 0 1	9		N° SIRET 7 5	3 9 4 2 8 4 6 0 0 0 2 7
	DÉNOMINATIO	N DE L'ENT	TREPRISE	Sociét	é SARL CAR	ALP	AUTO	
	ADRESSE (voie)		600 RUE	E DE L'O	RMIERE		ZA DE L'ORMIERE	
	CODE POSTAL	31380			VILLE	MON	NTASTRUC LA CONSEILLER	E
	NOMBRE TOTAL D'ASS PERSONNES MORALES			901			NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
	NOMBRE TOTAL D'ASS PERSONNES PHYSIQUE			903	3		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904 5 000
N	I - CAPITAL I	DÉTENU PA	R LES PER	RSONNES M	ORALES:			
KA	Forme juridique			Dénominatio	n			
CLA	N° SIREN (si sociét	té établie en Fr	rance)				% de détention	Nb de parts ou actions
DE(Adresse :	N°		Voi	e			
Ę		Code postal			Commune			Pays
IK	Forme juridique			Dénominatio	n			
⟨ <i>P</i> /	N° SIREN (si sociét	té établie en Fi	rance)				% de détention	Nb de parts ou actions
/EI	Adresse:	N°		Voi	e			
<i>NSERVER</i>		Code postal			Commune			Pays
NS	Forme juridique			Dénominatio	n			
S	N° SIREN (si sociét	té établie en Fi	rance)				% de détention	Nb de parts ou actions
EA	Adresse:	N°		Voi	e			
IK		Code postal			Commune			Pays
FL_{ℓ}	Forme juridique			Dénominatio	n			
EM	N° SIREN (si sociét	té établie en Fi	rance)				% de détention	Nb de parts ou actions
EX	Adresse:	N°		Voi	e			
		Code postal			Commune			Pays
	II - CAPITAL I	DÉTENU PA	R LES PER	RSONNES PE	IYSIQUES:			
	Titre (2)		Nom patro	onymique [CARALP		Prénom	u(s) JEAN-PAUL
	Nom n	narital					% de détention 49.00	Nb de parts ou actions 2 450
	Naissance:	Date		N° Dépar	tement 31	(Commune TOULOUSE	Pays
	Adresse:	N° 57A		Voi	CHEMIN VI	ERT		
		Code postal	31380		Commune MON	TAST	TRUC LA CONSEILLERE	Pays France
	Titre (2)		Nom patro	onymique	ALBRECHT		Prénom	CHRISTOPHE
	Nom n	narital					% de détention 40.00	Nb de parts ou actions 2 000
	Naissance:	Date		N° Dépar	tement 31	(Commune TOULOUSE	Pays
	Adresse :	N° 14	<u> </u>	Voi	allee DU	BAC		
		Code postal	31150		Commune GAG1	NAGO	C SUR GARONNE	Pays
	(1) I 1			1.1'				
	(1) Lorsque le nombren haut et à gauch(2) Indiquer : M pour	ne de la case pro	évue à cet eff	fet et de porter l	e nombre total de tal	ou pl	usieurs tableaux supplémentaires. Dans ce c souscrits en bas à droite de cette même cass	eas, il convient de numéroter chaque tableau e.
roup	* Des explications con							
Cegid Group								

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2019

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N°	de	dépôt	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2	$\overline{/}$
	2

(1) Néant = *

	EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 9 N° SIRET 7 5 3 9 4 2 8 4 6 0 0 0 2 7					
	DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société SARL CARALP AUTO					
	ADRESSE (voie) 600 RUE DE L'ORMIERE ZA DE L'ORMIERE					
	CODE POSTAL 31380 VILLE MONTASTRUC LA CONSEILLERE					
	NOMBRE TOTAL D'ASS PERSONNES MORALES	SOCIÉS OU ACTIONNAIRES S DE L'ENTREPRISE 901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902		
	NOMBRE TOTAL D'ASS PERSONNES PHYSIQUI	SOCIÉS OU ACTIONNAIRES 903 3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904 5 000		
2	I - CAPITAL	DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :				
X	Forme juridique	Dénomination				
プン	N° SIREN (si socié	té établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions		
Ĭ L	Adresse:	N° Voie				
H		Code postal Commune		Pays		
AK	Forme juridique	Dénomination				
χ Τ	N° SIREN (si socié	té établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions		
VEK	Adresse:	N° Voie				
NSERV		Code postal Commune		Pays		
22	Forme juridique	Dénomination				
<u>ن</u>	N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions					
H A	Adresse:	N° Voie				
AIK		Code postal Commune		Pays		
7	Forme juridique	Dénomination				
E	N° SIREN (si socié	té établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions		
X	Adresse:	N° Voie				
		Code postal Commune		Pays		
	II - CAPITAL I	DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :				
	Titre (2) Ml]	Nom patronymique FERRAND	Prénom	(s) MELANIE		
	Nom n	narital	% de détention 11.00	Nb de parts ou actions 550		
	Naissance:	Date N° Département 31	Commune TOULOUSE	Pays		
	Adresse: N° 57A Voie CHEMIN VERT					
	Code postal 31380 Commune MONTASTRUC LA CONSEILLERE Pays					
	Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)					
	Nom n	narital	% de détention	Nb de parts ou actions		
	Naissance :	Date N° Département	Commune	Pays		
	Adresse:	N° Voie				
		Code postal Commune		Pays		
	(1) I					
	 (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. 					
Cegid Group	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT					
\preceq						
Cegid						